

DETERGENTS-DESINFECTANTS ADMIS AUX HUG et à usage dans les lieux de soins

- Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, des points d'eau, des sanitaires
- Pour la désinfection des surfaces, des équipements et des dispositifs médicaux

Concernés par la procédure : tous les services cliniques des HUG ; service propreté et hygiène (SPH) ; service prévention et contrôle de l'infection (PCI)

Auteur : MN. Chraïti, isc, service PCI, D. Scalia Perreard isc, service PCI

Responsable : W. Zingg, médecin adjoint, service PCI

Mise en application : décembre 2012 / dernière révision : mars 2018

ANIOSURF Premium - détergent-désinfectant par application

(chlorure didécylidiméthylammonium mg/g ; digluconate de chlorhexidine 5mg/g ; chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide 0.24mg/g)

- Lorsque disponible, dilution prête à l'emploi à prélever du doseur à ANIOSURF Premium
- Solution à diluer : 1 coup de pompe (20 ml) pour 4l d'eau = 0.5 %
 - Après dilution, si la solution est disposée dans un seau et utilisée : conservation jusqu'à 24h au maximum ; élimination en cas de souillures visibles
 - Après dilution, si la solution est maintenue dans un récipient fermé et étiqueté : conservation jusqu'à 7 j. ; le récipient est à rincer et à retraiter par immersion avant chaque nouveau remplissage selon la méthode qui s'applique au dispositif médical non-critique (référer à la procédure *Retraitement des dispositifs médicaux réutilisables dans les lieux de soins; méthode 3*)

Chiffon imbibé d'ANIOSURF Premium, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher sans rincer (5 minutes sont nécessaires au temps d'action)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire lors de la préparation ; gants de ménage lors de l'utilisation

Evacuation de la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour la détertion-désinfection des surfaces d'équipements (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour le bio-nettoyage et la détertion-désinfection des surfaces sus-mentionnées, en cas de souillure par un liquide biologique

DECONEX® 53 plus – détergent-désinfectant par immersion (trempage)

(3,8 % acétate de cocospropylènediamine ; 1,5-bis-guanidinium ; 5,6 % propionate de N,N-didécy-N-méthylpoly(oxéthyl) ; ammonium)

Solution à diluer dans un récipient fermé

- Solution 0,5 %, soit 5 ml pour 995 ml d'eau froide (conservation 48 h. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 2 %, soit 20 ml pour 980 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 4 %, soit 40 ml pour 960 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire, tablier imperméable à la préparation et lors de l'utilisation

Evacuation de la solution dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour la (pré)-désinfection des dispositifs médicaux immergeables réutilisables

- Pour les indications aux dilutions, temps d'immersion, actions manuelles, eaux et temps de rinçage, se référer au document (*Intranet VigiGerme® / Maintenance / Traitement DMx*)

DES-SUR® - détergent-désinfectant par application

(0,2 % ammonium quaternaire ; 50 % alcool)

Solution prête à l'emploi

Chiffon ou essuie-main imbibé de DES-SUR®, à appliquer sur les surfaces sèches, laisser sécher (sans rincer)

Pour la détertion-désinfection des surfaces des équipements et des dispositifs médicaux non immergeables

DISMOZON® plus - détergent- désinfectant par application (80 % monoperoxyphthalate de magnésium hexahydraté [MMPP])	2018 : remplacement progressif par TRISTEL FUSE SURFACES
Solution à diluer dans un récipient fermé : 1 sachet pour 4 l. d'eau = 0.4 % (conservation 8 heures maximum ; changer en cas de souillure visible)	
<ul style="list-style-type: none"> • Chiffon imbibé de DISMOZON®plus, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher (sans rincer) Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire lors de la préparation ; gants de ménage lors de l'utilisation Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent	
Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la détertion-désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux	
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de bactéries multi-résistantes suivantes : <i>Enterococcus faecalis</i>, <i>faecium</i> résistant à la vancomycine (VRE) ; Bactéries à Gram négatif non fermentatives multi-résistantes (e.g. <i>Acinetobacter</i> sp) ; Entérobactéries productrices de carbapénémases (CPE) • Sur autre recommandation du service PCI <ul style="list-style-type: none"> - L'usage du produit dans le cadre de ces indications est notifié au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables • En cas d'activation de la procédure <i>Désinfection des locaux - code Rouge</i> (demande formulée par les équipes des services cliniques auprès de SPH sous l'appellation <i>Code Rouge</i>) 	
ETHANOL 70 % - Désinfectant par application (70 % alcool éthylique)	
Solution 70 % prête à l'emploi Tampon non stérile imbibé d'ETHANOL 70 %, à appliquer sur la surface sèche à désinfecter, laisser sécher (sans rincer)	
Pour la désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux non immergeables spécifiques tels que le thermomètre, la membrane de stéthoscope, le doigtier de pulse-oxymétrie	
NEOSTERIL® 2.5 g - désinfectant par application (troclosène dichloroisocyanurate de sodium)	2018 : remplacement progressif par TRISTEL FUSE SURFACES
Comprimés effervescents à diluer : 2 comprimés de 2.5 g dissouts dans 1 l d'eau = 0.275 % de chlore (conservation 24h au maximum); cette dilution est spécifiquement recommandée par le service PCI	
<ul style="list-style-type: none"> • Chiffon imbibé de NEOSTERIL®, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher (sans rincer) Protection personnelle : gants de ménage à la préparation et lors de l'utilisation ! Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent en faisant couler l'eau pendant 3 à 5 minutes ; rincer le bassin d'évacuation et les surfaces inox (robinets, grilles d'écoulement, etc.) avec de l'eau	
Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la détertion-désinfection des surfaces d'équipements et dispositifs médicaux non-électriques	
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de <i>Clostridium difficile</i> ; de Norovirus ; d'épidémie de gastro-entérite virale (ces indications à l'usage du produit sont notifiées au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables) 	
STERINOVA® - désinfectant par immersion (trempage) (troclosène dichloroisocyanurate de sodium)	
Comprimé effervescent à diluer : 1 comprimé de 500 mg de STERINOVA® pour 1 l d'eau = 0.0275 % de chlore (conservation 24h au maximum)	
Dans un bac avec couvercle : immersion totale du matériel pendant 30 minutes au minimum, rinçage non recommandé mais possible (voir <i>Intranet > Les incontournables > Procédures de soins > Pédiatrie et tek-Ped > Entretien du matériel avec STERINOVA®</i>)	
Protection personnelle : gants de ménage à la préparation et lors de l'utilisation Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent et rincer abondamment le bassin d'évacuation à l'eau	
Pour la désinfection de matériel d'alimentation des nourrissons et non métallique exclusivement : tétines, sucettes, téterelles	

TRISTEL FUSE SURFACES - détergent-désinfectant par application

(dioxyde de chlore - ClO₂)

Sachet contenant 50 ml de solution de base (5% d'acide citrique dans de l'eau déminéralisée) et 50 ml de solution activatrice (2.1% de chlorite de sodium dans de l'eau déminéralisée)

2018 : Introduction progressive en remplacement de DISMOZON® plus et NEOSTERIL®

Mélanger les deux solutions (base et activateur) dans le sachet puis plonger le sachet ouvert dans 5l. d'eau froide pour en diluer le contenu

- Solution stable 24 heures dans un récipient non hermétique
- Solution stable 7 jours dans un récipient hermétique muni d'un robinet de prélèvement (fourni par le fabricant)

Chiffon imbibé de **TRISTEL FUSE SURFACES**, à appliquer sur les surfaces ; laisser sécher (sans rincer)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire lors de la préparation ; gants de ménage lors de l'utilisation

Evacuer la solution résiduelle dans l'évier, le vidoir ou équivalent; rincer le bassin d'évacuation et les surfaces inox (robinets, grilles d'écoulement, etc.) avec de l'eau

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la déter-sion-désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux (y compris l'équipement électronique)

- En cas de bactéries multi-résistantes suivantes : *Enterococcus faecalis*, *faecium* résistant à la vancomycine (VRE) ; Bactéries à Gram négatif non fermentatives multi-résistantes (e.g. *Acinetobacter* sp) ; Entérobactéries productrices de carbapénémases (CPE)
- En cas de *Clostridium difficile* ; de Norovirus ; d'épidémie de gastro-entérite virale
- Sur autre recommandation du service PCI
 - L'usage du produit dans le cadre de ces indications est notifié au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables
- En cas d'activation de la procédure *Désinfection des locaux - code Rouge* (demande formulée par les équipes des services cliniques auprès de SPH sous l'appellation *Code Rouge*)
- Pour la préparation de chambres "Sterair" en service d'hématologie

Informations complémentaires

- Pour les détails concernant : 1) la distribution des activités lors de l'entretien quotidien et au départ-patient ou lors de la désinfection des locaux ; 2) les directives de base pour le nettoyage aux HUG, se référer aux documents du service propreté et hygiène sous: http://sph.hug-ge.ch/que_faisons_nous/Repartition_taches.html
- Pour les détails concernant l'entretien de l'équipement et des dispositifs médicaux, se référer au protocole *Traitement des dispositifs médicaux* http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/gestiondmx_reutilisables.pdf
- Pour une vue d'ensemble sur l'entretien de l'environnement et de l'équipement se référer au document de synthèse : *Principes et choix des produits pour l'entretien dans les lieux de soins* <http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/principesentretienlieuxdesoins.pdf>
- Pour accéder à la procédure interdisciplinaire: *Désinfection des locaux - Code Rouge* https://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/procedure_desinfectionlocaux_0.pdf